



BULLETIN D'ADHÉSION 2018

Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact

Veuillez REMPLIR LISIBLEMENT le bulletin ci-dessous.

Docteur :

Adresse professionnelle :

E-mail INDISPENSABLE (en majuscules) :

Le (date d'envoi) :

Ce bulletin est à RENVoyer AVEC VOTRE CHÈQUE :

Membre de l'ECLSO

La cotisation est de 80 € si vous réglez avant le 15 avril

Elle sera majorée à 100 € après la date butoir du 15 avril

Un reçu vous sera adressé après enregistrement de votre cotisation.

Cachet

- au trésorier de la société régionale dont vous dépendez sauf si vous lui avez déjà réglé votre cotisation (voir au dos de cette carte ou sur le site www.sfoalc.info - Rubrique Régions)
- sinon au **Dr Véronique Carré**, Maison Médicale Sévigné, 8 Rue du Chêne Germain - 35510 CESSON SEVIGNE si vous ne dépendez d'aucune région.

La sfoalc se décline en régions

ALSACE :	67, 68, 90.
ATLANTIQUE :	22, 29, 35, 44, 49, 53, 56, 85.
AUVERGNE :	03, 15, 19, 43, 63.
CARAIBES :	971, 972, 973.
CÔTE D'AZUR :	06, 83 Est, 2A, 2B.
ILE-DE-FRANCE :	45, 60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95.
LANGUEDOC ROUSSILLON :	11, 12, 13, 30, 34, 48, 66.
LORRAINE :	54, 55, 57, 88.
OCCITANIE :	09, 11, 12, 31, 32, 46, 81, 82.
PROVENCE :	04, 05, 13, 83 Ouest, 84.
SCALP :	05, 26, 38, 73, 74.
SEPTENTRION :	59, 60, 62, 80.
SOCRAL :	01, 38, 42, 69.
VIKING :	14, 27, 50, 61, 76.

sfoalc

Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact

www.sfoalc.info